

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL MUNICIPAL DU 3 AVRIL 2025

NOMBRE DE CONSEILLERS :

- en exercice 29
- présents 19
- votant par procuration 10
- absent 0
- total des votants 29

xxx

Affichage en mairie et publication sur le site Internet de la Ville de la liste des délibérations examinées en séance faits le 4 avril 2025.

xxx

L'an deux mille vingt-cinq, le trois avril, à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Ville de Lillebonne, légalement convoqué le vingt-sept mars, s'est assemblé en session ordinaire accessible au public dans la salle de l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Mme Christine DÉCHAMPS, Maire.

Étaient présents :

Mme Christine DÉCHAMPS, Maire,

M. Kamel BELGHACHEM, Mme Emmanuelle PATIN, M. Sébastien MORO, Mme Fabienne MANDEVILLE, M. Pascal SZALEK, Mme Evelyne BAILLEUL, Adjoints,

Mme Chantal BEAUDOIN, Mme Brigitte POLLET, M. Junior MOUDJIH A FIONG, M. Tarek HAMMAN, M. Omar BELGHACHEM, Mme Arlette LECACHEUR, Mme Sylvie DE MILLIANO, M. Patrick CIBOIS, M. Jean-Yves GOGNET, M. Thierry GIMAY, Mme Amel TAKARLI, Mme Sourayo OUF, Conseillers Municipaux.

Excusés :

Mme Marie-Hélène LONGO	qui donne pouvoir à	M. Junior MOUDJIH A FIONG
M. Franck LEMAÎTRE	qui donne pouvoir à	M. Pascal SZALEK
Mme Michelle DAJON	qui donne pouvoir à	Mme Fabienne MANDEVILLE
Mme Nathalie CASTEL	qui donne pouvoir à	Mme Chantal BEAUDOIN
M. Fabrice LEPAREUX	qui donne pouvoir à	M. Omar BELGHACHEM
M. Johan GONZALEZ	qui donne pouvoir à	M. Tarek HAMMAN
Mme Marianne DUHAMEL	qui donne pouvoir à	Mme Emmanuelle PATIN
M. Patrick WALCZAK	qui donne pouvoir à	M. Jean-Yves GOGNET
Mme Anne-Lise COUTURE	qui donne pouvoir à	Mme Amel TAKARLI
Mme Jennifer BEAUMONT	qui donne pouvoir à	M. Kamel BELGHACHEM

Absent :

//

formant la majorité des membres en exercice.

M. Tarek HAMMAN est nommé secrétaire par le Conseil Municipal à l'ouverture de la séance.

Délibération n° : D.28/04.25

**Objet : Budget Restauration
Budget primitif 2025**

VILLE DE LILLEBONNE
Réunion du Conseil Municipal
Séance ordinaire du 03.04.2025

Délibération n° : D.28/04.25

**Objet : Budget Restauration
Budget primitif 2025**

Sont présentées au Conseil Municipal les grandes lignes du budget Restauration pour 2025 en vue de son approbation.

Aussi, au regard de ce qui précède,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L2121-29,

Vu le Code Général des Impôts,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57,

Vu la délibération n° D.118/11.11 du 3 novembre 2011 par laquelle la Ville de Lillebonne a approuvé l'assujettissement à la TVA du budget annexe Restauration,

Considérant qu'il convient de poursuivre les actions engagées en matière de restauration,

Considérant que le budget primitif 2025 du budget Restauration s'établit comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Les *dépenses* de la section de fonctionnement s'élèvent à : **308 928,17 €**

Elles comprennent :

- le remboursement du personnel GIP à la ville	140 635,00 €
- le remboursement du personnel au CCAS	68 800,00 €
- les prestations de services (fourniture repas GIP)	55 000,00 €
- les autres dépenses (fluides, assurances, location, produits divers).....	42 855,00 €
- Les autres charges (créances éteintes.....)	153,17 €
- les dotations aux amortissements	1 355,00 €
- le virement à la section d'investissement	130,00 €

Les *recettes* de fonctionnement s'élèvent à : **308 928,17 €**

Elles comprennent :

- le remboursement du personnel par le GIP	140 205,00 €
- les redevances et droits des services à caractère social.....	73 000,00 €
- le remboursement de frais par le CCAS	5 091,00 €
- la subvention d'équilibre versée par la Ville	85 500,00 €
- le résultat de fonctionnement reporté	5 132,17 €

VILLE DE LILLEBONNE
Réunion du Conseil Municipal
Séance ordinaire du 03.04.2025

Délibération n° : D.28/04.25

Objet : Budget Restauration
Budget primitif 2025

SECTION D'INVESTISSEMENT

Les *dépenses* de la section de section d'investissement s'élèvent à : **2 500,92 €**

Elles comprennent :

- remplacement divers.....	2 500,92 €
----------------------------	------------

Les *recettes* de la section d'investissement s'élèvent à : **2 500,92 €**

Elles comprennent :

- le virement de la section de fonctionnement	130,00 €
- la dotation aux amortissements	1 355,00 €
- Résultat d'investissement reporté.....	1 015,92 €

Monsieur BELGHACHEM propose au Conseil Municipal :

- d'adopter le budget primitif 2025 du budget Restauration qui s'équilibre ainsi :

<u>SECTION DE FONCTIONNEMENT</u>

- RECETTES :EUROS

Chapitre 70	Ventes de produits et prestations de services	218 296,00 €
Chapitre 74	Dotations, subventions et participations	85 500,00 €
Chapitre 002	Résultat de fonctionnement reporté	5 132,17 €

*** Total des recettes de la section de fonctionnement : 308 928,17 €**

- DEPENSES :EUROS

Chapitre 011	Charges à caractère général	97 855,00 €
Chapitre 012	Charges de personnel	209 435,00 €
Chapitre 023	Virement à la section d'investissement	130,00 €
Chapitre 042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 355,00 €
Chapitre 65	Autres charges de gestion courante	153,17 €

*** Total des dépenses de la section de fonctionnement : 308 928,17 €**

Délibération n° : D.28/04.25

**Objet : Budget Restauration
Budget primitif 2025**

SECTION D'INVESTISSEMENT

- RECETTES :

EUROS

Chapitre 021	Virement de la section de fonctionnement	130,00 €
Chapitre 040	Opérations d'ordre de transferts entre sections	1 355,00 €
Chapitre 001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	1 015,92 €

*** Total des recettes de la section d'investissement : 2 500,92 €**

- DEPENSES :

EUROS

Chapitre 21	Immobilisations corporelles	2 500,92 €
-------------	-----------------------------	------------

*** Total des dépenses de la section d'investissement : 2 500,92 €**

**DÉLIBÉRATION ADOPTÉE PAR 22 VOIX POUR (ELUS DE LA MAJORITE)
ET 7 ABSTENTIONS (MME ARLETTE LECACHEUR, M. PATRICK WALCZAK, MME SYLVIE DE
MILLIANO, M. PATRICK CIBOIS, M. JEAN-YVES GOGNET, MME AMEL TAKARLI,
MME ANNE-LISE COUTURE, ELUS DE L'OPPOSITION).**

*Délibéré en séance les jour, mois et an susdits.
Pour extrait certifié conforme,*



Le Maire de Lillebonne,

Christine DÉCHAMPS.

Le secrétaire de séance,

Tarek HAMMAN.